

Percer dans le droit ?

Par **yoyoyo12**, le 22/06/2022 à 04:43

Bonjour,

Voilà deux ans que je suis diplômée d'un M1 en droit des affaires. Je recherche activement un emploi depuis, mais les offres d'emplois se cumulent et ce... sans rémunération. Il s'agit soit de stages de deux mois, soit d'associations. Je me retrouve également parfois engagée dans des petites entreprises familiales pour des stages qui sont censés être de longue durée et qui me renvoient... juste après que le travail demandé soit fini.

J'enchaîne par ailleurs de très mauvaises expériences, notamment durant les entretiens où l'on me dit que je/mes certifications ne vaux/valent rien et que je devrais accepter de ne pas être payée, mais la dernière fois a été la pire. J'ai passé le barreau à l'étranger, et on m'a encore clairement indiqué que je n'avais aucune capacité pour être avocate et le soit disant futur maître de stage (un avocat) en question me proposait une rémunération... seulement dans le cas d'une contrepartie de ma part en faveurs sexuelles. Je me suis sentie totalement humiliée.

A la rentrée, j'entre en M2, mais je perds clairement espoir et je me demande si je réussirai vraiment à percer dans le droit, d'autant plus que j'arrive à un point où même l'achat d'un ticket de bus est trop cher pour moi.

Avez-vous des conseils ?

Par **joaquin**, le 22/06/2022 à 09:22

Bonjour,

"la dernière fois a été la pire. J'ai passé le barreau à l'étranger, et on m'a encore clairement indiqué que je n'avais aucune capacité pour être avocate et le soit disant futur maître de stage (un avocat) en question me proposait une rémunération... seulement dans le cas d'une contrepartie de ma part en faveurs sexuelle"

Bizarre comme attitude, scandaleux même (c'est dans quel pays ?, vous devriez porter plainte pour avoir reçu de telles avances). De toute façon, on ne peut pas juger quelqu'un sur sa capacité à exercer une profession juridique (avocat ou autre) juste après un entretien.

Continuez vos recherches et ne vous découragez pas.

Cordialement

Joaquin Gonzalez

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/06/2022** à **23:03**

Bonsoir

Je rejoins Joaquin, il faut porter plainte pour harcèlement sexuelle.

Si c'est en France, ce lien pourra vous aider dans vos démarches

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles>

Par **Nils**, le **28/06/2022** à **14:23**

Bonjour, essayez de vous stabiliser en prenant un emploi de secrétaire juridique, ça peut être une idée.